



on désigne le titulaire de la paroisse, et si cette paroisse doit s'entendre du Petit ou du Grand-Ergué. C'est ainsi qu'en 1313 (Cart. n° 176), il est question de Guillaume de *Ergué*, trésorier de la Cathédrale; de Guillaume de *Erge*, chantre, de 1326 à 1353.

## ÉGLISE PAROISSIALE

L'église d'Ergué-Armel, qui offre les caractères de la fin de la période ogivale, est sous le vocable de saint Alor, évêque de Quimper; c'est là que se rendait la procession de la cathédrale, le jour de Saint-Marc, comme nous l'apprend le Cartulaire, à la date de 1278: « *Ad festum beati Marci processio fit ad Sanctum Aglorum* ». Saint Alor est invoqué particulièrement comme patron des chevaux. Un autre saint fort honoré au Petit-Ergué est saint Urlo ou Gurloes, premier abbé de Sainte-Croix de Quimperlé; on voyait, il y a peu d'années, sa statue en granit adossée au porche latéral de l'église; une autre statuette en bois de ce même saint est conservée dans la sacristie. Il est invoqué pour la guérison des rhumatismes. Enfin, le bienheureux saint Jean Disalcéat est fort en honneur dans cette église, qui donna asile à ses restes, lorsqu'à l'époque de la Révolution, ils furent sauvés de la profanation et transportés de l'église des Cordeliers à l'église d'Ergué-Armel.

Dans leur aveu de 1679, pour leur terre du Plessis-Ergué, les seigneurs de Plœuc déclarent avoir droit d'avoir leurs armoiries en l'église d'Ergué-Armel: au dehors, au pignon où est la maîtresse-vitre, au-dessus de la porte principale et au pignon de la sacristie donnant du Midi sur le cimetière; en dedans de l'église, à la maîtresse-vitre et en la vitre de la chapelle qui est au

côté Nord. « Le dit seigneur est également en possession immémoriale de faire porter par un gentilhomme une bannière à la procession du Sacre, à Quimper, immédiatement avant toutes les croix, c'est-à-dire après celle de Saint-Corentin, qui est la plus proche du Sacre. »

De même, M<sup>me</sup> de Sévigné, ayant acheté la terre de Lanros, déclare, dans son aveu de 1684 (C. 411), qu'elle a droit à une tombe en l'église, au raz-de-terre, joignant le balustre du grand autel au milieu de l'église, sur laquelle est gravée une croix avec cet écrit: *Hic Jacet Guilmus de Lanros*, le reste est indéchiffrable. Plus deux écussons à l'aile droite de la dite église, côté de l'Épître, l'un *d'or au croissant de gueules accompagné de trois rosettes de même*, l'autre *d'or à une molette de gueules*, armes de la seigneurie de Lanros.

En face du porche Midi, est une jolie croix gothique, sur base carrée, avec plinthe moulurée et glacis-larmier. La tige, toute hérissée de bosses, est ornée, à deux niveaux différents, de cariatides de style très intéressant: d'abord, deux anges tenant des écussons, puis deux bustes humains, issant de la bague formant chapiteau, et appuyant leurs mains sur leurs hanches.

Au bas du bourg, dans la direction Est, se trouve la fontaine de saint Alor, patron de la paroisse.

## SAINTE-ANNE DU GUÉLEN

M. Trévédy, *Pèlerinage des Sept-Saints*, nous dit que, dans le principe, Sainte-Anne était en la possession de la seigneurie du Plessix, « seigneurie qui entra sans doute dans la maison de Plœuc par le mariage de Constance de Léon avec Guillaume de Plœuc, vers 1269; elle faisait partie des biens que Jeanne, leur héritière, porta par son

mariage, en 1292, à Tanguy de Kergorlay qui prit les noms et armes de Plœuc ».

Une chapellenie y était desservie et le droit de présentation appartenait aux seigneurs de Plœuc; c'est ainsi que, le 30 Juin 1570, Guillaume Coetforn, comme procureur de noble et puissant seigneur, Charles de Plœuc, y présente Guillaume Bollocou, en remplacement du dernier titulaire décédé, qui n'était autre que le recteur lui-même d'Ergué-Armel, Jean Le Maistre (R. G. 125).

Le 21 Mai 1677, dame Louise-Gabrielle de Plœuc, présente comme chapelain Alain Prouhet, recteur du Petit-Ergué, pour remplacer Olivier du Louet, archidiacre de Poher, qui s'est démis de ladite chapellenie (R. G. 518).

A trois kilomètres à l'Est, sur le bord de la route de Quimper à Rosporden, qui en cet endroit se confond avec la vieille voie romaine et le chemin moyen-âge de *Tro-Breiz*, on voit les restes de l'établissement de Sainte-Anne de Guélen. On y trouve encore plusieurs corps de logis datant du moyen-âge. De la chapelle, il ne reste que la jolie porte monumentale, ornée de colonnettes à chapiteaux, et une petite fenêtre à deux baies, et que l'on croit pouvoir dater du XIV<sup>e</sup> siècle ou même du XIII<sup>e</sup>. La statue de la patronne se trouve dans la ferme voisine.

#### LANNIRON

Le château de Lanniron a appartenu aux Evêques de Quimper jusqu'à la Révolution, et il était en leur possession dès le XII<sup>e</sup> siècle, et vraisemblablement dès la fondation de l'évêché. Lanniron n'était pas seulement la maison de campagne des Evêques, mais formait autrefois une des sept paroisses de Saint-Corentin. Une pièce des Archives départementales (G. 33) nous apprend : « Qu'il y avait

autrefois un bourg et des habitants aux issues du château de Locmaria, avec une église paroissiale, son cimetière, avec des chemins et des rues, dont l'une s'appelait *Ru Melinou* ». Cette paroisse subsistait encore au XVI<sup>e</sup> siècle, et aux Archives départementales se trouve le registre paroissial de Saint-Corentin de 1536 à 1580 portant ce titre : « *Hoc est volumen septem curatorum insignis ecclesie Divi Chorentini in quo diligenter ab eisdem colliguntur nomina baptizatorum in dicta ecclesia ob anno Domini sesqui millesimo trigesimo sexto incipiente, eius autem septem sunt partes instar curatorum dicte ecclesie que per membranulas discernitur videlicet : turnus Castri, vicus Obscurus, Mescloaguen, vicus novus, rue Quereon, Stus Primael, Lanniron* ». A cette époque, XVI<sup>e</sup> siècle, il est vraisemblable que l'église de Lanniron n'existait plus, et que le service paroissial se faisait depuis longtemps, comme pour les autres paroisses, à l'église cathédrale.

Dans son aveu au Roi, en 1682, l'Evêque déclare « tenir sous sa Majesté, dans la paroisse de Lanniron, son palais rural avec ses maisons, église, chapelle, colombiers, issues et dépendances, droit de pêcheurie prohibitif à tous autres dans la rivière d'Odet, depuis le manoir de Lanros jusqu'à Poulguinan, et depuis la chapelle du Penity jusqu'au pont de l'Odet. Droit de moulin à eau, à tan, toutes les issues du palais étant en un tenant et contenant 34 journaux de terres chaudes et froides, et est en possession de faire conduire l'eau et le ruisseau qui descend entre les terres du S<sup>er</sup> du Plessis Ergué et les terres du village de Kerbiriou et qui, de tout temps, descend au *pont ustum* et de là au manoir de Lanniron, puis au biais du moulin du dit Lanniron.

« Lui est aussy dû, en la dite paroisse de Lanniron, la foy, hommage, droit de ligence chambellenage, lots et ventes, rachapts et tous autres droits seigneuriaux avec

haute, moyenne et basse justice et suite de moulin et cheffrentes comme il s'en suit :

« Sur le manoir de Poulguinan, 3 livres 8 sols ;

« Sur le manoir de Pratmaria, sergent féodé ;

« Sur le manoir de Kergoedelez, 17 sols ;

« Sur le manoir du Cleuziou, 12 carnées de froment ;

« Et lui est dû, sur toutes les terres ensemencées de la dite paroisse, la dîme à la 10<sup>e</sup> gerbe. »

1425, acte du 22 Juillet (G. 18). — Echange, par Révérend Père en Dieu Bertrand de Rosmadec, évêque de Quimper, et Messire Guillaume du Cozkaeric, chevalier, d'une pièce de terre située entre le bout devers la chapelle Saint-Laurent, qu'il cède contre deux parcelles de terre situées au terroir et appartenances de Lanniron, en la *rue aux Moulins*.

1488. — Transaction entre l'évêque Alain (Morel) et Yvon Pezron de Locmaria et son frère Kerbizien, qui empêchaient le cours de l'eau qui dévalait des terres du Sr de Plœuc au Quinquis, jusqu'au pont dit Pontustum et de là à Lanniron.

1540. — Dans un aveu du 2 Mai, René Morel et Léveneze Michel, sa femme, déclarent qu'ils sont tenus « nétoyer pour leur afferent un ruisseau d'eau depuis la chaussée de Pontjustum au manoir de Lanniron, et emporter des joncs pour mettre au dit manoir lors et à la fois que le dit Seigneur Evêque s'y tient, et aussi sont sujets pour leur afferant à auster le foin au dit manoir, eux ayant leurs dépens du dit Seigneur et le regain du dit fennier ».

1740, 26 Août. — M<sup>sr</sup> de Cuillé affermait, à plusieurs pêcheurs de Locmaria, son droit de pêche à Lanros pour 24 livres, « à condition qu'ils avertiront le dit Seigneur Evêque, toutes les fois qu'il sera à Lanniron, quand ils lèveront les filets, pour qu'il aille les voir lever, s'il le juge à propos, et au cas qu'il y aille pas, lui apporteront

à Lanniron le poisson qu'ils auraient pris pour choisir ce qui lui conviendra, en payant le prix convenable ».

Les Evêques de Quimper aimaient particulièrement le séjour de Lanniron, et quelques-uns en ont fait leur résidence habituelle ; c'est ainsi que, pendant les troubles de la Ligue, le palais épiscopal ayant été rendu inhabitable, soit par l'occupation des troupes, soit par les dégradations qui y avaient été commises, nous voyons, pendant une période de plus de quarante ans, M<sup>sr</sup> de Liscoet et M<sup>sr</sup> Le Prestre de Lézonnet obligés de se réfugier à Lanniron. M<sup>sr</sup> Farcy de Cuillé surtout affectionnait cette belle campagne, qu'il se plut à orner des plantes les plus rares, notamment d'orangers et citron, cédrats, bergamotes, estimés à sa mort plus de 10.000 livres.

#### CHAPELLE SAINT-LAURENT

Chapelle depuis longtemps en ruine ; était située sur le Mont-Frugi, et dépendait du prieuré de Logamand, auquel elle avait été donnée au XI<sup>e</sup> siècle. Les abbé et religieux de Sainte-Croix de Quimperlé en avaient donc joui jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque ce prieuré fut mis en commande, et même donné à des laïcs, un sieur du Bot, d'abord, puis à un sieur Rinquier ; il fut enfin annexé au Collège des Jésuites de Quimper en 1621. Mais on voulut alors en détacher Saint-Laurent, sous prétexte que c'était un ancien hôpital et, à ce sujet, un procès s'engagea, dont nous allons donner quelques extraits.

Factum pour les Jésuites (D. 45) 1640. — Saint-Laurent est une simple chapelle bâtie dans le fief du prieuré de Logamand : « Il en est de cette chapelle, comme de beaucoup d'autres bâties en Bretagne, où les peuples ayant une dévotion particulière aux chapelles et aux pèlerina-

ges, et anciennement beaucoup plus qu'aujourd'hui, comme on le remarque en ce que la plus grande partie de ces chapelles, qui sont en plus grand nombre en cette province que dans quatre autres du Royaume, ont été bâties il y a plus de deux et trois cents ans.

« En ce temps-là, chacun voulait avoir sa chapelle et y procurait des dévotions particulières ; il y en avait même qui, pour mieux réussir, et par un motif de piété et de charité, sans aucune obligation, mettaient dans ces chapelles ou dans quelque lieu voisin, qui deux, quatre ou six lits, plus ou moins, suivant le nombre d'offrandes qui tombaient dans ces chapelles, et dont on se servait pour l'entretien des lits et des pauvres estropiés et pèlerins qu'on y recevait, sans qu'il y eut pour cela d'autres fonds.

« Vers 1540, cette dévotion aux chapelles s'étant relâchée, en sorte qu'ayant beaucoup moins de pèlerins et moins d'offrandes, cela donna lieu à quelques-uns de ne plus tenir de lits ni de recevoir des pauvres.

« Dans ce temps, il y eut commission extraordinaire pour réformation des hôpitaux de la province ; on y comprit les maladreries, et on fit quelques tentatives pour comprendre la réforme de ces simples chapelles qu'on voulait soutenir être aussi des hôpitaux ou des maladreries.

« On entreprit d'abord les vrais hôpitaux, les quatre de Quimper : Sainte-Catherine, Saint-Yves, Saint-Antoine et Saint-Julien, qui avaient fondation certaine ; ensuite et seulement en 1560, vingt ans après l'expédition de la commission, on entreprit le prieur alors de Logaman, du Bot, sur le prétendu hôpital de Saint-Laurent, et ce pour quatre motifs : 1<sup>o</sup> les religieux de Quimperlé étaient fâchés de voir ce prieuré sorti de chez eux ; 2<sup>o</sup> ce du Bot était laïque, et on aurait préféré un religieux pour prieur ;

3<sup>o</sup> peut-être que ce prieur menait vie trop libre ; 4<sup>o</sup> le procureur du Roi de Quimper, qui était de la commission, qui s'était rendu adjudicataire de la maison principale du prieuré de Saint-Laurent, aurait voulu s'annexer aussi la chapelle.

« On saisit les offrandes de Saint-Laurent et on s'efforça de soutenir que c'était un hôpital, puis l'on prit les revenus valant, alors que la chapelle était fréquentée, 30 livres.

« On n'apportait pas de titre de fondation d'un hôpital, mais leur plus forte raison était de dire qu'il y avait eu quelques lits.

« Cependant, un arrêt de 1569 déclara que Saint-Laurent n'était qu'une chapelle, non un hôpital.

« Les Jésuites ne refusent pas de faire l'avance des offrandes de Saint-Laurent à l'hôpital de Sainte-Catherine ; mais si elles étaient de 30 livres en 1560, elles sont bien moindres maintenant, déduction faite des frais d'entretien de la chapelle. »

Avant le jugement de 1569, la chapelle de Saint-Laurent était administrée par un bourgeois de Quimper qui, pour appuyer la thèse de l'hôpital fondé à Saint-Laurent, s'intitulait : « Guillaume Mocam, gouverneur de l'hôpital et maison Dieu de S<sup>t</sup> Laurent ». Ces comptes, en 1563, offrent quelques curieuses particularités :

« Pour avoir fourny vivres, tant à manger qu'à boire à neuf personnes ; pour avoir été au dit S<sup>t</sup> Laurent le 9 et 10 Août 1563 à la fête, recevoir les offrandes et faire les choses y requises, comme tendre de tapisserie ladite église, et aussi salarier de 5 sols chacun d'eux et pour les dépens des chalumeaux, tabourins et bombardes et leur salaire, la collation aux recteurs et choristes de S<sup>t</sup> Corentin la veille de la dite fête, pour aussi chanter les vêpres, 15 livres 10 sols.

« Pour le pourpoint aux lutteurs le jour de la fête...

« Pour réparations à la croix du cimetière... »

« Pour refonte de la cloche et baptême, le 4 Mai 1564... »

A côté de Saint-Laurent, se trouvaient les ruines d'un ancien manoir fortifié dont il ne reste plus de traces aujourd'hui.

En 1687, les Pères Jésuites disent que leur jardin de Saint-Laurent est séparé de la propriété du sieur Duplessis Prévalais par une muraille, « vers l'extrémité de laquelle, tirant vers l'Orient du côté du chemin et de la chapelle S<sup>t</sup>-Laurent, il se trouve une petite terrasse ceinte de la dite extrémité de la muraille et d'un retour d'icelle vers le Midy, sur le haut de quel retour il y a des créneaux de pierre de taille, et dans l'angle de la dite muraille il y a une petite tour ou échauguette, ou vedette, laquelle débordé sur le terrain de la métairie du sieur Duplessix.

« De plus, au dit angle du dit mur, par le dehors, il y a une continuité du même mur qui s'étend vers le Nord dans le terrain de la dite métairie et lui sert de clôture du côté du chemin vers le lieu où est la barrière et entrée de la métairie, lequel mur, quoique plus bas que celui des Pères Jésuites, à cause des pierres du haut qui sont tombées, est cependant de mêmes pierres et de même structure, etc... »

#### MANOIR DE POULGUINAN

Au xv<sup>e</sup> siècle, il était possédé par la famille de Gleudic, et au xvii<sup>e</sup>, c'est encore Jeanne Le Glouidic qui rend aveu.

En 1574. Aveu de M<sup>lle</sup> Guyonne de Kermorial, dame de la Couldrays, veuve d'écuyer Hervé Le Vestle, à M<sup>sr</sup> François de La Tour, évêque de Cornouaille.

1757. Aveu d'Hilarion-François de Becdelièvre, fils de Renée Le Nobletz.

1779. Aveu pour Poulguinan, par dame Marie-Jacquette de la Pierre, veuve douairière de Messire Jacques-Vincent Le Borgne, chevalier s<sup>r</sup> de Kermorvan.

#### RECTEURS AVANT LE CONCORDAT

- 1560. Jean Le Maistre.
- 1577. Jean Talrun.
- 1596. Yves Correc.
- 1606. Yves Canévet.
- 1643-1652. Guillaume Landry.
- 1675. Alain Prouhet.
- 1717-1745. Corentin Furic.
- 1745-1753. Hervé Le Maguérés.
- 1764-1774. N. Olivier.
- 1776. N. Kergozien.
- 1778-1780. N. Falher.
- 1782. N. Bahezre de Lanlay.
- 1787-1790. Jean-François Daniélou.
- 1791. Le Falher ; probablement l'ancien vicaire, qui était régent de seconde au collège ; fut élu curé constitutionnel.

#### RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

- 1802-1829. M. Daniélou, qui avait été déporté pendant la Révolution, reprit ses fonctions de recteur, qu'il conserva jusqu'à sa mort.
- 1830-1834. Yves Hémerly, de Plogonnect.
- 1834-1837. Noël-Yves Kersaudy, de Cléden-Cap-Sizun.
- 1837-1841. Jacques-René-Ange Enu, de Brest.
- 1841-1845. Alexis Le Troadec, de Carhaix.
- 1845-1857. Alain Cornec, de Dinéault.

- 1857-1862. Laurent Pennarun, d'Edern.  
 1862-1872. Tudy Romégou, de Pont-l'Abbé.  
 1872-1878. René-Hyacinthe Troussel.  
 1878-1899. Henry Le Gall, d'Audierne.  
 1899-1901. Alexandre Fleiter, de Pont-l'Abbé.  
 1901. Olivier Lavanant.

## VICAIRES.

1815. Yves Hemery.  
 1831. Alain Cornec.  
 1845. Laurent Pennarun.  
 1851. Jean-Marie Hameury.  
 1856. Guyomarc Barvet.  
 1861. Jean Crenn.  
 1862. Yves-Marie Guédès.  
 1864. Yves-François-Marie Rolland.  
 1864. Olivier Héliez.  
 1868. François Brisson.  
 1871. Eugène Nicolas.  
 1872. Jean-Guillaume Guéguen.  
 1875. Jean-Baptiste Darrieux.  
 1875. Jean Harscouet.  
 1884. Yves-Marie Grall.  
 1885. Paul Stéphan.  
 1889. François Kervella.  
 1897. Henri Guillerm.  
 1904. Olivier Caër.

## MAISONS NOBLES

- Ansquer de Kericuff : *d'azur au rencontre de cerf.*  
 Charmoys, Sr de Poulguinan : *d'azur à un écureuil rampant d'or ; alias : d'argent à un soleil d'or en chef et un cœur de gueules en pointe.*

Cornouaille, Sr de Lanros, *écartelé aux 1 et 4 de Cornouaille ancien (d'azur au mouton passant d'argent accorné et onglé d'or) aux 2 et 3 de Kerguern ; sur le tout : d'argent au croissant de gueules, qui est Kerneau.*

Gluydic, Sr de Poulguinan : *d'argent à trois clefs de gueules en pal.*

Keraldanet, Sr de Lanros : *de gueules au chef en tenché d'or de cinq pièces.*

Lanros, Sr du dit lieu : *d'or à une molette de gueules.*

Plessis, Sr du dit lieu : *de gueules au croissant montant d'argent.*

De Plœuc, Sr du Plessis : *d'hermines à trois chevrons de gueules ; devise : L'âme et l'honneur.*

Le Prestre, Sr de Lanros : *écarté aux 1 et 4 d'argent à la quintefeuille de gueules ; aux 2 et 3 : de sable à quatre fusées rangées et accolées d'or.*

Sévigé, Sr de Lanros : *écartelé de sable et d'argent.*

Le Vestle, Sr de Poulguinan : *de sable au Huchet accompagné de trois étoiles, le tout d'argent.*

## MONUMENTS ANCIENS (1)

Tumulus au village de Keranc'hoat ; on y a trouvé, en 1845, trois cippes en granit, au pied de chacun desquels étaient groupées quatre urnes renfermant des cendres et des ossements, de plus, une monnaie de Trajan, des débris de bracelets en bronze, tuiles et poteries, près de ce tumulus qui borde la voie de Vannes à Locmaria.

Dans le champ de Parc-ar-Groas du village de Lesperbez, au-dessus de Locmaria, station romaine composée de sept bâtiments différents. On y a trouvé de nombreuses

(1) *Bulletin Arch.*, II, p. 127.

figurines représentant Vénus, des déesses mères, des chevaux, etc...

Tuiles nombreuses et vestiges de fortification autour du manoir de Lanros.

Substructions au village de Kergren.

Ruines d'habitation, monnaies romaines, poteries, au champ Parc-Mor, au village du Petit-Ménez (1866).

Substructions, aire d'habitation en béton, petit bronze de Constantin, dans les jardins de Poulguinan.

Camp retranché, au village de Keranael-Fresk, près le Grand-Guélen.

Motte féodale du Plessis, au village de Kerromen. On y a trouvé une garde d'épée en bronze.

Ruines d'une forteresse gallo-romaine, au village de Kerdroniou.

Sept haches à douille trouvées, en 1859, à Kerlaëron.

M. Le Men a découvert, en 1866, au village de la Tourelle, un souterrain formant galerie de 3 m. 20 de long sur 1 m. 40 de large et terminée par une chambre de forme ovale; on y a trouvé des haches en pierre, des silex taillés, des anneaux en bronze, un collier en os de mouton et des débris de poterie.

La paroisse d'Ergué-Armel est traversée par les voies romaines allant de Quimper à Carhaix, par Roudouallec, — à Vannes, par Quimperlé, — à Concarneau, — à Bénodet ou Poulker.

